ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHÉRAPEUTES

Décembre 2020

ANFE
ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHERAPEUTES

Artisans de votre liberté

À propos

L'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (Occupational Therapists) est une association loi 1901 créée en 1961 qui rassemble les ergothérapeutes exerçant en France.

L'ANFE est une communauté indépendante d'échanges et de pratiques entre ergothérapeutes, quels que soient leurs champs d'exercice professionnel.

Notre activité vise à la fois la promotion et le développement du métier, ainsi que le soutien aux professionnels. L'alliance du bénévolat et du salariat constitue également notre différence et fait notre richesse.

Depuis près de 60 ans, l'ANFE est le principal organisme représentatif de la profession d'ergothérapeute (occupational therapist) en France.

Dès ses débuts, elle a joué un rôle important dans le développement de réponses innovantes aux problèmes des personnes vulnérables, la constitution d'une identité professionnelle, ainsi que dans l'organisation et la demande d'une réglementation pour la profession.

L'ANFE agit sur les grands projets de société par sa participation aux plans ministériels, travaux d'agences, observatoires et hautes autorités de l'État.

L'ANFE représente la profession auprès de toutes les instances ministérielles, territoriales, politiques et associatives. Elle participe et contribue aux réflexions, études et réformes concernant la santé et le développement des services aux Français.

Sommaire

L'ANFE

03 NOS MISSIONS/NOS ACTIONS

05 NOS CONCEPTIONS

06 NOS CHIFFRES CLÉS

07 NOTRE ORGANIGRAMME

09 NOS REPRÉSENTATIONS

L'ERGOTHÉRAPIE

11 L'ERGOTHÉRAPIE

12 DIPLÔME D'ÉTAT

13 LES CHIFFRES CLÉS

ANFE
ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHERAPEUTES

Nos missions
Nos actions

Les missions de l'ANFE se déclinent dans le cadre d'un projet stratégique quinquennal.

Ce projet stratégique est le fondement de notre politique associative. C'est en soi une mise en lumière des valeurs que portent l'association et les bénévoles qui s'y impliquent.

C'est aussi le gage d'un partage par chacun, dirigeant élu, bénévole, salarié, adhérent, sympathisant, de l'objet statutaire et des objectifs de l'association.

Nos mots d'ordre pour traduire en actes notre projet :

→ Valorisation
→ Pérennisation
→ Anticipation
→ Développement
→ Professionnalisation

En tant que, société savante, l'ANFE entend jouer son rôle, partager une expertise pour pour préparer et accompagner au mieux la profession aux évolutions du métier et de la santé publique.

Que ce soit dans l'éducation et/ou la prévention de la population, nous estimons que l'ergothérapie représente une valeur ajoutée indispensable, elle s'inscrit pleinement dans les politiques de santé actuelles.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

01

- Elaboration de recommandations professionnelles
- Développement et adaptation d'outils d'évaluation et d'intervention
- Rédaction et diffusion de données probantes
- Organisation de congrès professionnels et scientifiques
- Conception et organisation de programmes de formation continue
- Edition d'ouvrages
- Edition d'une revue professionnelle et scientifique
- Accompagnement de la recherche

PROMOUVOIR L'ERGOTHÉRAPIE

02

- Valorisation de l'expertise des ergothérapeutes auprès des entreprises fournisseurs de soins et associations
- Acteurs des concertations en matières de politique de santé
- Développement de la solvabilisation de l'intervention en ergothérapie pour permettre l'accès aux soins pour tous
- Participation à des actions d'information, d'éducation et de prévention auprès de la population
- Réalisation d'actions et de supports de communication auprès du grand public,des prescripteurs et des financeurs

PROTÉGER ET RENFORCER LE CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

03

- Ecriture et promotion des règles professionnelles
- Actualisation et promotion du référentiel d'activité
- Observatoire des pratiques
- Promotion de la responsabilité des professionnels
- Défense du champ de compétence des ergothérapeutes

Notre conception

de l'ergothérapie

- L'Activité ou l'Occupation est un déterminant de santé et chaque personne ou groupe de personnes doit pouvoir avoir accès et s'adonner aux activités qui sont nécessaires ou qui ont du sens pour elle
- La pratique de l'ergothérapie est centrée sur la personne et sur l'accompagnement des bénéficiaires à assurer leur autodétermination, leur autonomisation et leur responsabilité, en tant qu'acteurs et citoyens
- Chaque personne possède les propres ressources de son épanouissement et de son évolution
- Chaque personne est unique et mérite d'être respectée dans sa singularité

du métier d'ergothérapeute

- La compétence, l'expertise, la qualité et la rigueur, facilitateurs du changement
- La responsabilité professionnelle
- Le respect du «droit de l'usager»
- La recherche de justice
- La vigilance par rapport aux conflits d'intérêts

de l'engagement associatif

- Esprit d'écoute, de réflexion, de créativité et d'échange
- Sens du service et de la solidarité
- Conviction et détermination
- Développement professionnel et épanouissement
- Contribution à une oeuvre collective recherchant le développement de l'ensemble de la profession et non l'intérêt de chacun de ses membres

L'ANFE en chiffres

1 900
ADHÉRENTS

195
BÉNÉVOLES

8
SALARIÉS

100
FORMATIONS PROPOSÉES

1 700
PROFESSIONNELS FORMÉS PAR AN

95%
SATISFACTION STAGIAIRES

14 180
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉS

380 000
VISITES SUR NOTRE SITE INTERNET

100%
TERRITOIRE COUVERT

Organigramme

Comité territorial est composé de délégués territoriaux. Ils agissent à l'échelle d'une région, d'un département ou d'une ville pour fédérer le réseau local, notamment auprès des tutelles : Agences Régionales de Santé, conseils départementaux, réseaux de santé…

Comité d'éthique et d'exercice : travaille sur les règles de bonnes pratiques, la règlementation et la responsabilité professionnelle.

Comité Scientifique a pour mission d'apporter un soutien et d'émettre un avis scientifique sur les projets portés par l'ANFE. Il contribue notamment à l'élaboration de recommandations professionnelles et à la rédaction des données probantes en ergothérapie.

Le Comité Scientifique **comprend 3 collèges :**

Collège formation étudie et émet des avis sur les programmes de formation de l'ANFE. Le collège veille à répondre aux besoins et à l'obligation de formation des ergothérapeutes.

Collège édition a pour mission de promouvoir le développement de l'écriture professionnelle. Il assure le rôle de directeur de collection pour la publication d'ouvrages. L'ANFE est également éditeur d'une revue professionnelle et scientifique « ergOThérapies ».

Collège recherche contribue à faciliter l'accès à la recherche des ergothérapeutes, afin de produire des savoirs utiles à la pratique auprès des usagers. Son rôle est d'assurer le développement scientifique de la profession et d'encourager la recherche.

- Direction Administrative et Financière
- Direction Technique
- Service de Formation Continue
- Communication
- Revue Ergothérapie

- ErgoInSens - Intégration sensorielle
- Formation initiale
- Logement
- R2DE - Développement durable
- GRESM - Santé mentale
- GEPPE - Pédiatrie

Président : Eric Trouvé

Vice-Président : Guillaume Pelé

Trésorier : Théo Brunois

Sécrétaire Général : Arnaud Schabaille

SALARIÉS

CONSEIL D'ADMINIS-TRATION

15 sièges

GROUPES D'INTÉRÊTS

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET D'EXERCICE

COMITÉ TERRITORIAL

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Collège recherche
- Collège édition
- Collège formation

Nos représentations

L'ANFE est le principal organisme représentatif de la profession d'ergothérapeute :

- Représentations nationales et internationales
- Sur tous les territoires
- Auprès des décideurs sur les grands projets de société

Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP)

Conseil National TSA/TND

Council of Occupational Therapists for European Countries (COTEC)

Observatoire interministériel de l'accéssibilité et de la conception universelle

ANFE
ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHERAPEUTES

World Federation of Occupational Therapists (WFOT)

Observatoire National des Aides Techniques

Union interpro-fessionnelle des associations de rééducateurs et médico-techniques (UIPARM)

Fédération des soins Primaires (FSP)

ERGO-THÉRAPIE

L'ergothérapie

L'ergothérapeute (Occupational Therapist) est un professionnel de santé, exerçant dans les champs sanitaire, médico-social et social. Collaborant avec de nombreux professionnels (médecins, auxiliaires médicaux, travailleurs sociaux, acteurs de l'enseignement et de la formation, techniciens de l'habitat…), il est un intervenant incontournable dans le processus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale des personnes.

Spécialiste du rapport entre l'activité (ou occupation en lien avec la terminologie internationale désignant l'ergothérapie) et la santé, il mène des actions d'une part pour prévenir et modifier les activités délétères pour la santé, et d'autre part pour assurer l'accès des individus aux occupations qu'ils veulent ou doivent faire et rendre possible leur accomplissement de façon sécurisée, autonome, indépendante et efficace.

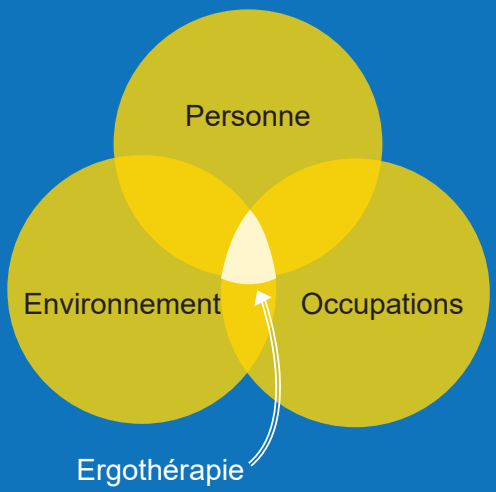

Diagnostic

L'ergothérapeute évalue l'engagement, la participation et la performance de la personne dans ses activités. Il est formé à l'examen des effets physiques (moteurs et sensoriels), mentaux, cognitifs et psychosociaux, d'un accident, d'une maladie, de l'avancée en âge ou d'une problématique sociale sur les occupations. En cela, il analyse l'interaction de ces paramètres avec l'exigence des activités, les facteurs environnementaux et personnels. Ceux-ci influencent l'adaptation et la capacité d'engagement de la personne dans l'activité, ainsi que la participation sociale.

Prévenir et conseiller

Les recommandations de l'ergothérapeute ont pour but d'atténuer ou d'éliminer les obstacles à l'activité humaine et de rétablir une adéquation entre la personne et son environnement, avec un souci d'efficience maximale. Ces recommandations permettent également de prévenir, de compenser les situations de handicap ou d'en réduire les effets.

Il conseille également les individus sur la manière de réaliser leurs occupations pour éviter que celles-ci n'engendrent des problèmes de santé secondaires. L'ergothérapeute participe aux actions de promotion de la santé, de prévention ou de formation concernant les populations vulnérables à risque de perte d'indépendance et/ou d'autonomie. Il participe de ce fait à la politique de santé publique à travers la préconisation, l'entraînement à l'utilisation d'aides techniques et à travers l'aménagement de l'environnement.

Développer la performance et l'engagement dans les occupations

Conscient de l'importance des occupations dans le quotidien des personnes, l'ergothérapeute s'attache à proposer des solutions concrètes pour permettre ou faciliter :

- la réalisation des soins personnels et des tâches domestiques ;
- les déplacements, la communication, les loisirs ;
- l'accès ou le maintien en milieu scolaire et professionnel ;
- la pleine participation sociale et citoyenne.

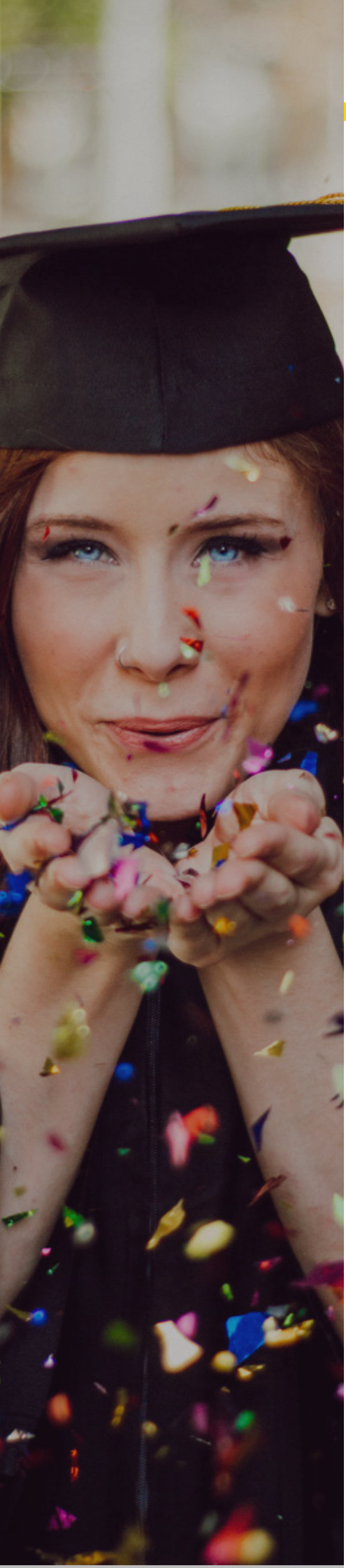

Diplôme d'État

- Une formation en **3 ou 4 ans** avec la délivrance d'un **diplôme d'Etat conférant le grade de Licence**
- Un **référentiel de formation** fixé par les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur (arrêté du 5 juillet 2010)
- Un **programme de formation** qui répond aux critères minimums requis pour la formation des ergothérapeutes tels que définis par la Fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT)
- **26 instituts de formation en Ergothérapie (IFE)** en France conventionnés avec leur université régionale d'attache
- **1000 nouveaux diplômés** par an

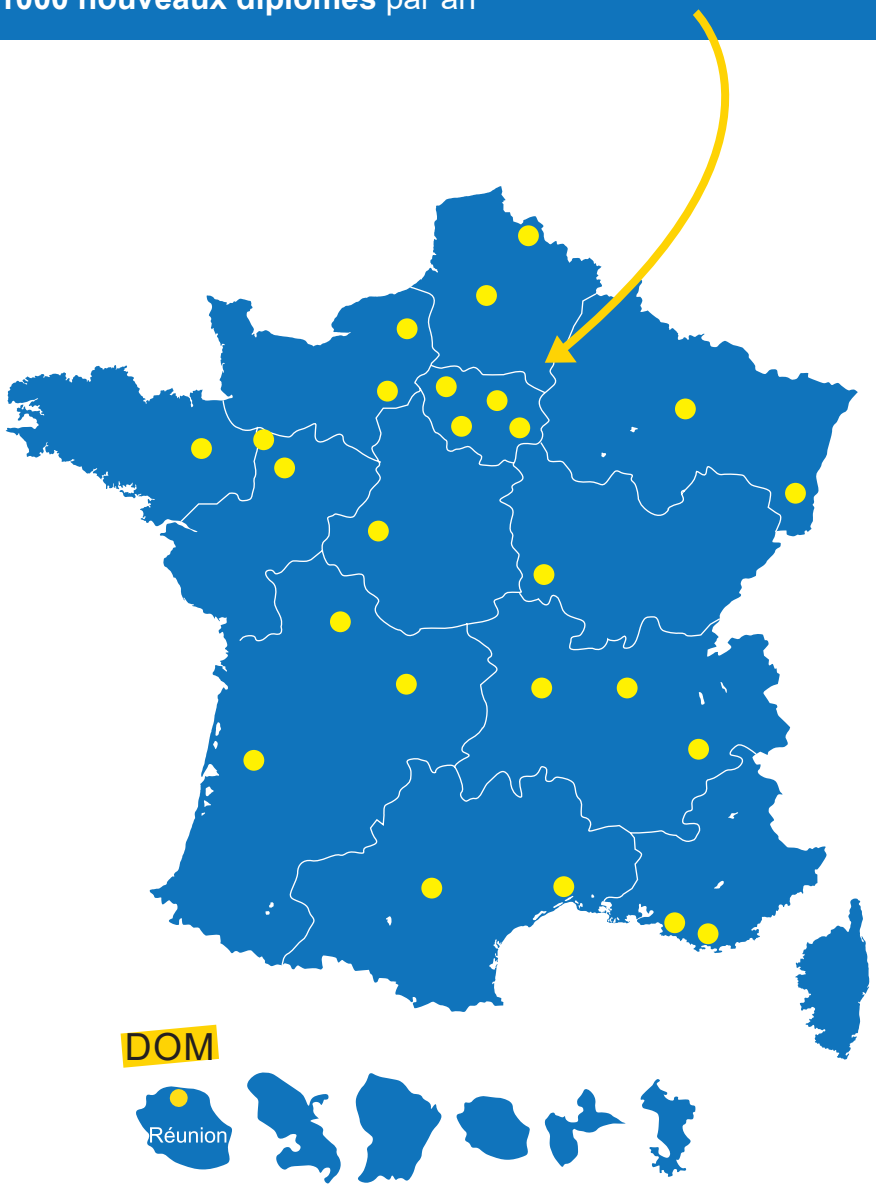

Les chiffres clés

DREES 2020

13 644
ERGOTHERAPEUTES

dont **13.1%**
soit **1 788** hommes

dont **86.9%**
soit **11 856** femmes

38 ANS **41 ANS**
soit **39 ans** d'âge moyen

RÉPARTITION PAR MODE D'EXERCICE

14%
LIBÉRAUX OU MIXTES

86%
SALARIÉS

DENSITÉ D'ERGOTHÉRAPEUTES

La densité est exprimée en nombre de professionnels pour 100 000 habitants.

EN FRANCE

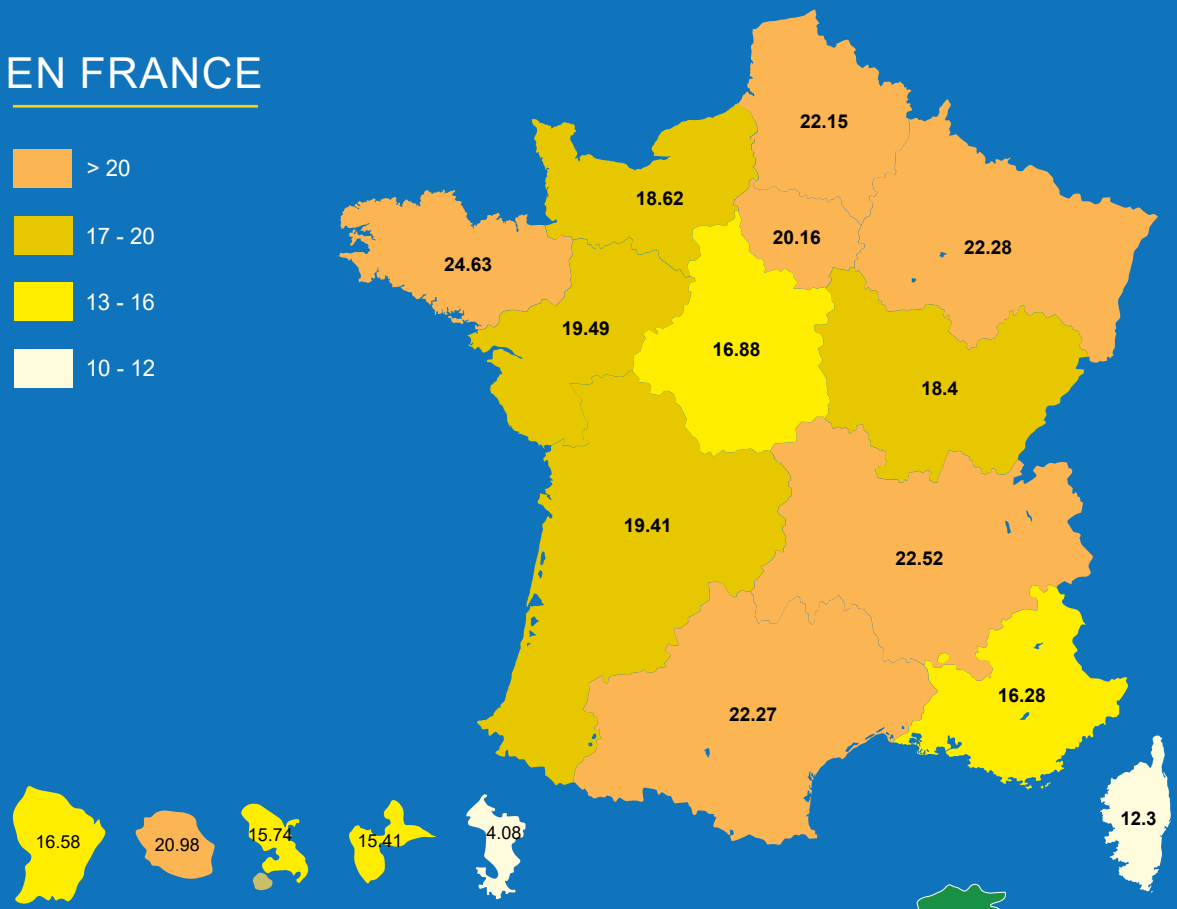

EN EUROPE

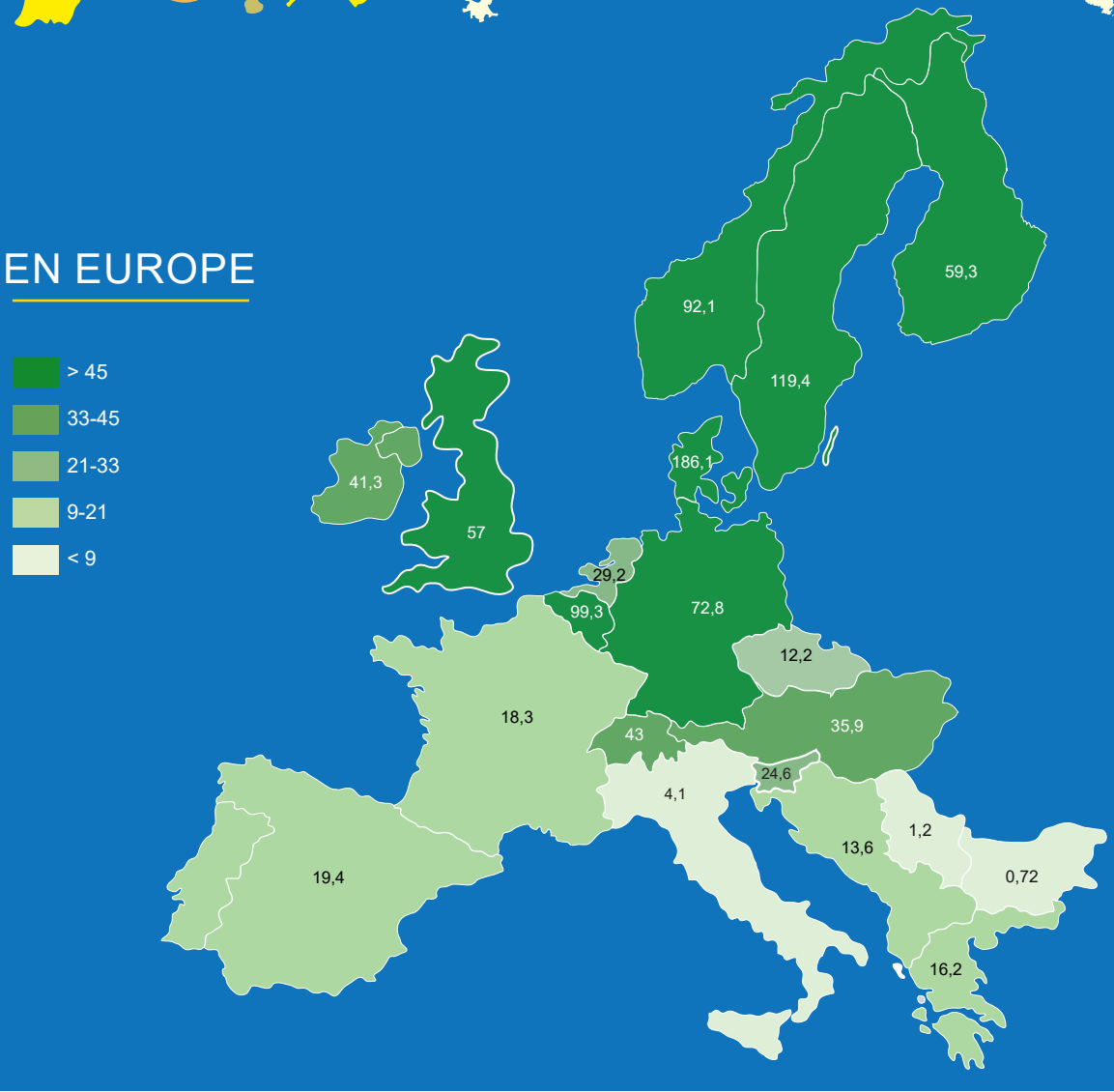

ANFE
ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHERAPEUTES

Artisans de votre liberté

ANFE
64 rue Nationale
CS 41362
75214 PARIS CEDEX 13
Tél. : 01 45 84 30 97
accueil@anfe.fr

www.anfe.fr

Membre de la Fédération Mondiale des Ergothérapeutes - W.F.O.T
et du Conseil des Ergothérapeutes pour les pays européens - C.O.T.E.C
Membre Fondateur de l'Union Interprofessionnelle des Associations
de Rééducateurs et Médico-techniques - U.I.P.A.R.M